Image not found or type unknown

Changement de nom de famille

Par **tifina**, le **28/11/2012** à **09:01**

bonjour,
Que puis-je faire j'ai deux enfants mineurs ils ont 13 et 14 ans qui sont nee d'une union libre .
Le papa est decede depuis 12 ans a la suite d'une maladie.
ils aimeraient porte mon nom de famille qui est d origine francaise, car ils subissent divers problèmes racisme d'un cote comme de l'autre etc... ayant un nom à consonance arabe
ils ne se reconnaissent pas dans ce nom .... j'aimerais aussi savoir si cela est possible, les démarches à suivre et le prix que cela me couterait
merci

Par **Simona06**, le **03/01/2013** à **13:59**

Bonjour, J'ai trouvé une réponse à votre question. Voici le lien! Apparemment c'est possible de changer le nom!
http://www.annoncelegale.com/procedure-changement-nom.php

Bonne chance pour les démarches à suivre..
Simona

Par **amajuris**, le **03/01/2013** à **17:34**

bjr,
vous pouvez effectivement faire une demande de changement de nom en indiquant comme

motif légitime, en indiquant que le nom porté est à consonance étrangère.
cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés